

Edito



Avant d'évoquer les projets et la rentrée, je ne peux commencer cet éditorial sans revenir sur l'incendie qui a frappé le hameau de Savarit. Cet événement a profondément marqué chacun d'entre nous. Il a surtout rappelé combien l'engagement des femmes et des hommes qui veillent sur notre sécurité est précieux.

Je tiens à adresser, au nom du Conseil municipal, notre plus sincère reconnaissance aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, ainsi qu'à tous les bénévoles et riverains qui ont apporté leur aide avec sang-froid et solidarité. Grâce à leur mobilisation exemplaire, le pire a pu être évité.

Cette épreuve nous a permis de tirer des enseignements concrets et d'adapter notre Plan Communal de Sauvegarde afin d'être encore mieux préparés à faire face à ce type de situation.

Les vacances bientôt terminées, c'est avec plaisir que toute l'équipe municipale va reprendre le chemin de la mairie pour continuer à œuvrer sur les nombreux projets de notre commune.

Ce mois de septembre rime avant tout avec la rentrée scolaire. Je souhaite une très bonne rentrée à nos 73 élèves, à leurs enseignantes, Carole, Coralie et Emeline, aux deux ATSEM Christine et Karen ainsi qu'à Catherine, Chanel et Natacha, les agents de restauration.

Du côté de la voirie, les travaux vont se poursuivre, avec notamment la réfection d'un carrefour au sud de la commune.

Nous allons également nous associer à "septembre bouge" et nous atteler à la préparation de différentes manifestations : "Octobre Rose", la cérémonie du 11 novembre, le repas de fin d'année des aînés, ainsi que le goûter de Noël des enfants.

Enfin, nous mettrons en place, d'ici la fin de l'année, le Conseil Municipal des Jeunes, nouvelle initiative qui permettra à nos jeunes concitoyens de s'investir dans la vie communale.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas, et toute l'équipe municipale reste pleinement mobilisée et active au service de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle

Activités imminentes

Limitation de la vitesse à 30 km/h dans les hameaux de Chambon

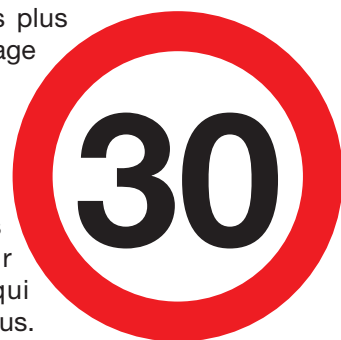
Afin de renforcer la sécurité de tous les usagers de la route, le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police en matière de circulation, a décidé d'instaurer une limitation de vitesse à 30 km/h dans l'ensemble des hameaux de la commune.

Cette décision fait suite à l'avis favorable émis par le Conseil municipal lors de sa séance du 22 juillet 2026.

Cette mesure vise à améliorer la sécurité des habitants, des piétons, des cyclistes et des usagers les plus vulnérables, tout en favorisant un meilleur partage de l'espace public au sein des hameaux.

La nouvelle limitation de vitesse entrera en vigueur dès la pose des panneaux de signalisation.

La municipalité remercie l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur contribution au respect de cette mesure, qui participe à la sécurité et à la qualité de vie de tous.



"Octobre Rose" à Chambon : tous mobilisés le 4 octobre

La commune de Chambon organise une nouvelle manifestation dans le cadre d'Octobre Rose, le samedi 4 octobre à 10 heures. Cette journée de sensibilisation au dépistage du cancer du sein est ouverte à toutes et à tous !

Parce que la prévention concerne tout le monde, "Octobre Rose" invite également "Novembre Bleu". Le mois de novembre est consacré à la sensibilisation aux cancers masculins et, plus particulièrement, au dépistage du cancer de la prostate, tout en mettant en lumière plus largement la santé des hommes.



À travers cette démarche, la commune souhaite rappeler que le dépistage précoce et la prévention permettent de sauver des vies, pour les femmes comme pour les hommes.

Au programme, une marche proposée en deux circuits, de 5 ou 8 kilomètres, ainsi qu'un circuit à vélo pour les amateurs de deux roues. Chacun est libre de choisir le parcours qui lui convient.

Nous invitons les participantes à porter du rose et les participants à se parer de bleu afin de créer une ambiance conviviale et colorée tout au long de la journée.

Comme l'année dernière, une initiation au tir à l'arc sera proposée. Cette discipline, par le travail de posture et de gainage qu'elle demande, est particulièrement recommandée pour les femmes ayant été touchées par un cancer du sein, notamment dans le cadre de leur rééducation.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la manifestation.

Une belle occasion de se retrouver, de bouger ensemble et de soutenir une cause qui nous concerne toutes et tous. Ensemble, faisons de la prévention un engagement collectif.

Dans le rétro...

14 juillet : convivialité et bonne humeur malgré la chaleur !

Cette année, la chaleur s'est invitée aux festivités du 14 juillet ! Face aux températures élevées, les jeux prévus dans l'après-midi ont malheureusement dû être annulés. Une décision nécessaire pour permettre à chacun de profiter de la journée en toute sécurité.

Mais pas question pour autant de renoncer à la convivialité ! Le repas organisé par Chamb'outout a été maintenu et a rassemblé les participants dans une ambiance chaleureuse et festive.

Originalité de cette édition : les convives étaient invités à faire cuire eux-mêmes leur viande sur les planchas mises à leur disposition. Chacun a ainsi pu jouer les cuisiniers le temps d'un repas, dans la bonne humeur et autour d'un moment de partage particulièrement apprécié.

La municipalité remercie chaleureusement Chamb'outout pour l'organisation de ce repas, ainsi que pour la tenue de la buvette qui a permis à tous de se rafraîchir !

La journée s'est enfin prolongée à la salle des fêtes où la municipalité avait organisé la retransmission du match de l'équipe de France face à l'Espagne sur grand écran, pour ceux qui le souhaitaient.

Malgré la chaleur et un programme adapté aux circonstances, l'esprit du 14 juillet était bien présent à Chambon : se retrouver, partager et profiter ensemble d'un moment de convivialité !



Une belle soirée guinguette à Chambon



Le 17 juillet dernier, Maxence de "17 Patates" avait donné rendez-vous aux habitants de Chambon et alentours pour une soirée placée sous le signe de la guinguette et de la convivialité.

Près de 70 participants ont répondu présents pour partager ce moment chaleureux sur la plaine de jeux. Les convives ont pu découvrir les fricadelles et les frites de Maxence, les délicieuses Puccias préparées par "Ciao Guido" et se désaltérer avec les bières artisanales de "La Chafouineuse" brassées à Surgères.

Dans une ambiance détendue et festive, les échanges, les rires et les rencontres se sont succédés faisant de cet événement un véritable succès.

Un grand merci aux participants qui ont fait vivre cet agréable moment.

Cambriolage aux ateliers municipaux

Dans la nuit du 1er au 2 juillet, les ateliers municipaux ont été cambriolés. Les malfaiteurs se sont introduits en découpant le grillage. Les cadenas ont ensuite été sectionnés à la disqueuse, et les portes défoncées.

Le butin dérobé est conséquent : débroussailleuse, perceuse, tarière, tronçonneuse, caisse à outils... ainsi que la remorque municipale ayant servi à transporter l'ensemble du matériel volé, pour un préjudice estimé à plus de 12 000 €. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Cette même nuit, les ateliers municipaux de Vouhé ont également été cambriolés, et du carburant a été dérobé à Saint-Pierre-la-Noue et à Aigrefeuille.

Fête de la Musique : une soirée fabuleuse à l'ADEI

Le 20 juin dernier, la commune de Chambon a vibré au rythme de la Fête de la Musique !

Pour cette première édition, direction l'ADEI à Marlonges. Le grand parc, chaleureux et convivial, a offert un cadre idéal pour rassembler petits et grands autour de la musique. En première partie de soirée, deux concerts ont mis le feu aux planches : le groupe "C-MAJ", puis "Insomniak". Une ambiance déjà électrique qui a donné le ton pour la suite des festivités.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le DJ "EPSoundSystem", accompagné des percussionnistes de "Concert dans le 17" et de Cyrielle de A2 Visage, Cracheuse de feu, pour un spectacle mêlant musique et performances visuelles. Petits et grands ont également pu profiter tout au long de la soirée d'un atelier maquillage proposé par "Grenadine et compagnie". Pour se restaurer, les food-trucks "17 patates" et "Bullet's BBQ" ont proposé leurs spécialités.

Cette belle soirée n'aurait pas été possible sans l'engagement de nombreux bénévoles, ainsi que de l'association Chamb'outout, qui a tenu la buvette tout au long de l'événement. Le tout s'est achevé en beauté par un feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Chambon, pour les très nombreuses personnes venues profiter du spectacle.

Un immense merci à l'ADEI pour son accueil, aux bénévoles et à Chamb'outout pour leur investissement.

Cette soirée a été exceptionnelle à bien des égards et au vu de son succès, la commission "animations et cérémonies" souhaite la renouveler l'année prochaine.



Incendie du vendredi 24 juillet : une mobilisation exemplaire au service de la population



Vendredi 24 juillet, notre commune a été confrontée à un incendie d'une ampleur exceptionnelle. Grâce à la réactivité des services de secours, à la mobilisation des forces de l'ordre, des élus et à la solidarité des habitants, le pire a pu être évité.

Face à la progression rapide des flammes, les habitants du hameau de Savarit ont été invités, par mesure de sécurité, à quitter leur domicile. La municipalité rappelle avec insistance que lorsqu'une consigne d'évacuation est donnée par les autorités, elle doit être respectée immédiatement et sans exception. Ces décisions ne sont jamais prises à la légère : elles ont pour seul objectif de préserver des vies humaines. Refuser d'évacuer ou revenir prématurément dans une zone sinistrée met non seulement en danger les personnes concernées, mais oblige également les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre à mobiliser des moyens supplémentaires pour leur porter assistance. Ces moyens ne peuvent alors plus être consacrés à la lutte contre l'incendie ou au secours d'autres personnes. Respecter les consignes, c'est protéger sa vie, celle de ses proches et permettre aux secours d'agir avec la plus grande efficacité.

Vingt-cinq personnes ont été accueillies à la salle des fêtes de Chambon, où une collation leur a été proposée. Certaines familles étaient accompagnées de leurs animaux de compagnie, qui ont également pu être accueillis.

La municipalité tient à saluer l'engagement exceptionnel des **66 sapeurs-pompiers**, mobilisés avec **23 engins**. Leur professionnalisme, leur courage et leur réactivité ont permis de maîtriser rapidement l'incendie et d'éviter des conséquences beaucoup plus graves.

Les équipes des centres de secours de Villeneuve, Courçon, Rochefort, Aigrefeuille, Surgères, Saint-Pierre-la-Noue, Bords, Châtelailon et Bouhet ont travaillé sans relâche aux côtés des gendarmes pour sécuriser les lieux et protéger les habitants.

L'intervention ne s'est pas arrêtée une fois le feu éteint. Les sapeurs-pompiers sont restés mobilisés durant une grande partie de la nuit de vendredi à samedi afin de traiter les nombreux points chauds et d'éviter toute reprise de l'incendie. Le dimanche, ils sont revenus sur les lieux pour procéder au noyage des terrains où des braises continuaient de se consumer en profondeur, éliminant ainsi les derniers risques de reprise du feu.

Tout au long de cet événement, les élus municipaux ont été pleinement mobilisés. Ils ont organisé l'accueil des personnes évacuées, assuré leur accompagnement à la salle des fêtes et veillé également sur leurs animaux de compagnie.

Une fois l'urgence passée, leur engagement s'est poursuivi. Durant tout le week-end, les conseillers municipaux se sont relayés pour assurer des tours de garde sur les secteurs

qui réapparaissaient ponctuellement, en coordination avec les services de secours.

La municipalité souhaite également remercier chaleureusement les Chambonnaises et les Chambonnais qui ont spontanément proposé leur aide, apporté de l'eau, de la nourriture ou simplement témoigné leur soutien aux personnes évacuées ainsi qu'aux équipes d'intervention.

Bilan : une personne légèrement blessée, cinq hectares détruits par les flammes, un hangar agricole et le matériel qu'il contenait entièrement détruits, ainsi qu'une habitation endommagée.

Au regard de l'ampleur du sinistre, la commune est profondément soulagée qu'aucune victime grave n'ait été à déplorer.

L'église Notre-Dame de l'Assomption : une toiture rénovée et une cloche qui résonne à nouveau

L'entreprise Mailloux de Chambon a réalisé, courant juin, la rénovation complète de la toiture de l'église de Chambon-bourg, pour un montant de 26 000 € TTC.

Les travaux se sont révélés un peu plus complexes que prévu. La toiture n'étant pas scellée, l'entreprise a dû procéder à la reprise d'une arase, intervention nécessaire pour assurer la bonne réalisation et la pérennité de l'ouvrage. Malheureusement, bien qu'une demande de subvention ait été déposée pour accompagner la commune dans le financement de ces travaux, celle-ci n'a pas été accordée par l'État. Le coût de cette rénovation est donc intégralement supporté par la commune.

Après plusieurs mois de silence, la cloche revit !

Ces travaux réalisés, une autre bonne nouvelle accompagne la remise en valeur de notre église : après plusieurs mois de silence, sa cloche résonne à nouveau dans notre commune.

Elle retrouve notamment l'une de ses fonctions traditionnelles en sonnant désormais l'Angélus, qui rythme depuis des siècles la vie de nombreux villages.

Au-delà de sa dimension religieuse, le son de la cloche fait partie de notre patrimoine et de l'identité de Chambon. Familier à plusieurs générations d'habitants, il accompagne la vie du village et perpétue une tradition profondément ancrée dans nos campagnes.

De nouveaux équipements sur la plaine de jeux

Une nouvelle table de pique-nique vient d'être installée. Elle permettra aux familles, aux promeneurs et aux enfants de profiter pleinement du site pour partager un goûter, un repas ou simplement faire une pause.

Un banc a également été installé devant la table de ping-pong, afin de permettre aux joueurs de se reposer entre deux parties, mais aussi aux accompagnateurs et spectateurs de s'installer confortablement.

Ces nouveaux aménagements viennent compléter les équipements déjà présents et participent à faire de la plaine de jeux un véritable lieu de détente, de loisirs et de rencontre pour tous les habitants.



L'actu...



Création du Conseil Municipal des Jeunes

Lors de sa séance du 22 juillet, le Conseil municipal a validé la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette nouvelle instance a pour objectif d'associer les jeunes Chambonnais à la vie de la commune, de leur permettre de découvrir le fonctionnement des collectivités

locales et de les sensibiliser à la citoyenneté.

Le CMJ sera un lieu d'échange, de réflexion et de proposition. Les jeunes élus pourront faire émerger des idées, élaborer des projets d'intérêt général et participer activement à l'animation et au développement de la commune.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera composé de huit membres. Pourront être candidats les jeunes nés entre 2014 et 2017 inclus, résidant à Chambon et scolarisés du CM1 à la classe de cinquième. Une attention particulière sera portée au respect de la parité entre les filles et les garçons.

Les conseillers seront élus pour une durée de deux ans par les jeunes de la commune nés entre 2012 et 2018 inclus, inscrits sur une liste électorale établie par la mairie.

Après les élections, une séance d'installation du CMJ sera organisée. Les jeunes conseillers se réuniront ensuite environ une fois par période scolaire, afin de travailler sur leurs projets et leurs propositions.

Tout au long de leur mandat, ils pourront également participer à des sorties pédagogiques et rencontrer les acteurs de la vie publique.

Animé par le Maire, l'adjoint référent et les membres de la commission jeunesse, le Conseil Municipal des Jeunes constituera une véritable école de la citoyenneté, offrant aux jeunes l'opportunité de s'impliquer concrètement dans la vie de leur commune et de devenir les citoyens engagés de demain.

A venir...

Halloween fait son cinéma !

Cette année, Chamb'oultout et la municipalité vous préparent une soirée qui risque de vous glacer le sang... de rire ! Rendez-vous le samedi 31 octobre, à partir de 18h, pour une toute nouvelle manifestation placée sous le signe d'Halloween et du 7^{ème} art.

Vampires, super-héros, extraterrestres ou personnages de dessins animés : cette année, Halloween se met en scène ! Le temps d'une soirée, petits et grands sont invités à sortir leur plus beau (ou plus effrayant) costume, pour venir hanter les rues du village.

Au programme : de nombreuses surprises vous attendent, entre animations, décors dignes d'un plateau de tournage et

Dépôts sauvages : la commune renforce les sanctions

Afin de préserver la propreté de notre cadre de vie, de protéger l'environnement et de lutter contre les incivilités, le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police et après avis favorable du Conseil municipal réuni le **22 juillet 2026**, a décidé de renforcer les mesures prises à l'encontre des auteurs de dépôts sauvages.

Les dépôts illégaux de déchets, qu'il s'agisse d'encombrants, de gravats, de déchets verts ou de tout autre type de détritiques, représentent un coût important pour la collectivité. Leur enlèvement mobilise les agents communaux et engendre des frais supportés par l'ensemble des contribuables.

Désormais, la commune engagera systématiquement les procédures prévues par la réglementation à l'encontre des auteurs des dépôts sauvages.

Les contrevenants s'exposent à :

- une **amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €**, selon la nature et la gravité de l'infraction ;
- le **remboursement de l'ensemble des frais engagés par la commune**, notamment ceux liés au temps de travail des agents municipaux, à l'enlèvement des déchets, à leur tri, à leur transport et à leur dépôt en déchèterie.

La municipalité rappelle que chacun est responsable de ses déchets et invite les habitants à utiliser les déchèteries et les filières de collecte mises à leur disposition.

Ensemble, préservons la qualité de notre environnement et faisons de Chambon une commune propre et respectueuse de son cadre de vie.



Alors, prêts à entrer dans la légende ? Que vous soyez plutôt Ghostbusters, Harry Potter ou Dracula, une seule règle : venir déguisé et de bonne humeur ! Rendez-vous le 31 octobre dès 18h !

Travaux de voirie : réfection d'un carrefour

L'entreprise Marchand réalisera, à partir de la deuxième quinzaine d'octobre, des travaux de réfection au niveau de l'intersection CR70 / D117, pour un montant de 7 237,80 € TTC.

Ces travaux, d'une durée d'une semaine, nécessiteront la mise en place d'une déviation durant leur réalisation.

Nous remercions par avance les usagers de leur patience et de leur compréhension.

Vie locale et associative

Clap de fin pour les marcheurs du vendredi

Vendredi 31 juillet, le Club des Aînés a effectué sa dernière marche de la saison avant la pause estivale.

Pour terminer cette belle saison dans la convivialité, les marcheurs se sont retrouvés autour d'un pique-nique sur la plaine de jeux. Un agréable moment de partage après les nombreux kilomètres parcourus ensemble tout au long de l'année.

La journée s'est poursuivie par une visite de l'école récemment rénovée. Une visite qui a réveillé bien des souvenirs chez nos aînés : nombreux sont ceux qui ont retrouvé, le temps de quelques instants, les lieux de leur enfance et se sont remémorés avec émotion de bons souvenirs de leurs années d'école.

Après quelques semaines de repos bien méritées, les marcheurs vous donnent rendez-vous le vendredi 4 septembre pour la reprise des sorties.



Le Foyer Culturel de Chambon prépare sa rentrée !

La rentrée de septembre se prépare également du côté du **Foyer Culturel de Chambon (FCC)** ! L'association donne rendez-vous à tous ses adhérents, mais aussi à toutes les personnes souhaitant découvrir ses activités, à l'occasion de son **Assemblée Générale**, qui se tiendra le **vendredi 18 septembre à partir de 19h**.

Cette rencontre permettra de faire le point sur la vie de l'association et les activités proposées. Elle se terminera dans une ambiance sympathique autour d'un **moment convivial**.

Reprise des activités régulières

- **Badminton** - Gymnase d'Aigrefeuille : jeudi 3 septembre à partir de 19h
- **Chorale** - Salle des fêtes : lundi 7 septembre à 20h30
- **Gym** - Salle des fêtes : jeudi 3 septembre à 19h
- **Informatique** - Salle des fêtes : jeudi 3 septembre à 16h
- **Tennis de table** - Salle des fêtes : lundi 31 août à 18h30

Envie de bouger, de chanter, d'apprendre ou simplement de partager de bons moments ? **N'hésitez pas à venir essayer : la première séance est offerte !**

Le FCC accueille avec plaisir de nouveaux participants.

Toutes les informations sont à retrouver sur le blog du Foyer

Marche gourmande : rendez-vous le 12 septembre !

L'association Chamb'outtout vous donne rendez-vous le samedi 12 septembre pour leur première édition de la Marche gourmande à travers la campagne chambonnaise.

Au départ de Chambon-bourg, entre 18h et 19h, les participants pourront choisir entre deux parcours de 9 km ou 13 km, ponctués de plusieurs étapes gourmandes dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les paysages de notre commune tout en partageant un agréable moment en famille ou entre amis.

Le tarif est fixé à 15€ par adulte et 8€ par enfant jusqu'à 12 ans. Les participants sont invités à apporter leurs couverts.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 septembre 2026, soit en retournant le coupon de réservation, soit directement en ligne via HelloAsso.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'association au 06 87 74 83 24.

Les membres de l'association vous attendent nombreux pour cette belle soirée placée sous le signe de la convivialité, de la gourmandise et de la découverte de notre magnifique campagne !



Septembre Bouge : venez découvrir le tir à l'arc... et l'Arc Ball !

Dans le cadre de l'opération "**Septembre Bouge**", la commune de Chambon vous donne rendez-vous le **samedi 20 septembre, de 10h à midi**, pour une matinée placée sous le signe du sport et de la convivialité.

Animée par le Comité départemental de tir à l'arc de la Charente-Maritime, cette manifestation permettra de découvrir deux activités accessibles à tous : le tir à l'arc, pour s'initier ou se perfectionner, et l'Arc Ball, un jeu d'équipe inspiré du paintball, dans lequel les participants s'affrontent à l'aide d'arcs et de flèches munies d'embouts en mousse, pour une pratique à la fois ludique et totalement sécurisée.

Que vous soyez en famille, entre amis ou simplement curieux de découvrir une nouvelle activité, venez partager ce moment sportif et convivial. Nous vous attendons nombreux !



AGENDA

- **1er septembre** : rentrée des classes
- **3 septembre** : reprise de l'activité badminton et gym organisée par le FCC
- **4 septembre** : reprise de la marche par le Club des Aînés
- **7 septembre** : reprise de la chorale organisée par le FCC
- **9 septembre** : réunion du Conseil municipal
- **12 septembre** : marche gourmande organisée par Chamb'outtout
- **18 septembre** : assemblée générale du FCC
- **20 septembre** : "septembre bouge" organisé par la municipalité
- **4 octobre** : "Octobre Rose" organisé par la municipalité
- **21 octobre** : réunion du Conseil municipal
- **31 octobre** : Halloween organisé par Chamb'outtout et la municipalité

Formation aux premiers secours : inscrivez-vous !



Parce que quelques gestes simples peuvent sauver une vie, la municipalité de Chambon organise le **samedi 14 novembre de 9h00 à 17h00** une formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), ouverte à 10 habitants de la commune âgés de plus de 10 ans.

Dispensée sur une journée, cette formation permettra d'apprendre les bons réflexes à adopter face à une situation d'urgence : alerter les secours, pratiquer un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur, intervenir face à une hémorragie, un étouffement ou encore une personne inconsciente.

Afin de favoriser l'apprentissage des gestes qui sauvent, la municipalité prend en charge l'intégralité du coût de cette formation, soit 600 €. Elle est donc totalement gratuite pour les participants.

Les places étant limitées à 10 personnes, les habitants intéressés sont invités à s'inscrire rapidement auprès de la mairie. Date limite des inscriptions 15 octobre.

Se former aux premiers secours, c'est acquérir des réflexes simples qui peuvent être essentiels dans la vie quotidienne, à la maison, au travail ou dans l'espace public.

Face à une urgence, savoir réagir peut faire toute la différence.

Le Conseil municipal fait évoluer le règlement intérieur des cimetières

Lors de sa séance du 22 juillet, le Conseil municipal a adopté plusieurs modifications du règlement intérieur des cimetières communaux afin de l'adapter aux besoins des familles et aux nouvelles pratiques funéraires.

La principale évolution concerne l'installation de cavurnes (caveaux destinés à recevoir des urnes cinéraires). Désormais, celles-ci seront autorisées sur des emplacements spécifiquement définis dans le nouveau cimetière du Bourg ainsi que dans le cimetière du Cher.

Cette mesure permettra de répondre à une demande croissante tout en garantissant une organisation harmonieuse des espaces funéraires et le respect de l'aménagement des cimetières communaux.

Le règlement intérieur modifié sera prochainement consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Plan communal de sauvegarde : pensez à retourner votre questionnaire

Début juillet, un questionnaire a été distribué avec le dernier bulletin municipal afin de recenser les personnes fragiles ou vulnérables de la commune : personnes âgées, personnes vivant seules, ou en situation de handicap.

Ce recensement s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il permet à la municipalité d'identifier les habitants nécessitant une attention particulière en cas de crise (canicule, épisode climatique exceptionnel, ou autre situation d'urgence), afin de pouvoir réagir rapidement et efficacement le cas échéant.

Nous invitons donc toutes les personnes concernées, ou leurs proches, à bien vouloir compléter et retourner ce questionnaire en mairie avant le 30 septembre. Si vous n'avez plus le document, merci d'en demander un à la mairie. Votre participation est essentielle pour nous permettre d'assurer la sécurité de tous.

Un petit boulot pour les jeunes de la commune

Dès la rentrée de septembre, la commune de Chambon lance une nouvelle initiative à destination des jeunes : un emploi pour des petits travaux d'entretien.

Concrètement, il s'agira d'aider les services techniques sur des tâches simples : arrosage, désherbage, petits travaux d'entretien. Le poste représente 3 heures par semaine, le mercredi après-midi durant toute la période scolaire.

L'idée est simple : permettre à des jeunes de la commune de se faire un peu d'argent de poche tout en rendant service au village. C'est aussi l'occasion pour eux de découvrir un premier engagement, à leur échelle, auprès de la collectivité. Deux postes seront proposés dès la rentrée. Nous invitons les jeunes intéressés, âgés de 16 ans minimum, à d'ores et déjà adresser leur candidature.

Une belle occasion de conjuguer utilité collective et premières expériences pour nos ados !



Mairie :

Lundi et vendredi :
8h45/12h

Mercredi et jeudi :
8h45/12h et 14h/18h30

Fermée le mardi

La Poste :

Lundi et vendredi 8h45/12h • Mercredi et jeudi 8h45/12h et 14h/18h30 • Fermée le mardi



Bibliothèque :

Mercredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h à 12h • Tél. 06 84 01 29 10

Publié le 19/08/2023 11:17 (Europe/Paris)

Par Mairie de Chambon

https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/75771